



Commune de Saint-Maurice-de-Beynost

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°2025-01/01

Séance du 23 janvier 2025

Date de la convocation :
17 janvier 2025

Affichage de la convocation :
17 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, vingt-trois janvier, le conseil municipal de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pierre GOUBET, Maire.

PRESENTS : Pierre GOUBET, Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Yvan HERZIG Daniel MONCHANIN, Lydie EXTIER-PONS, Didier JUHEN, Nicole BOURGEOIS, Christian JUFFET, Martine TERRIER, Rodolphe EZNACK, Bernard MATEOS, Michèle ALVES, Alain VIEUX, Stratos TSALAPATIS, Anne CHAMPETINAUD, Muriel BRUGNOT, Yann LEONET, Nikita FERRACHAT.

Nombre de conseillers :
en exercice : 27
présents : 19
procurations : 4
absents : 4
votants : 23

EXCUSES : Nathalie GRAVIER (Procuration à P. GOUBET), Robert HERPOYAN, (Procuration à D. MONCHANIN), Syve-Line TAN (Procuration à Y. LEONET), Lindsay DIAS (Procuration à N. FERRACHAT).

ABSENTS : Anaïs TEYSSONNEYRE, Mathieu LAURAIN, Romain GAILLARD, Danièle GREAU.

Alain VIEUX a été élu secrétaire de séance.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal,

VU l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales et notamment son alinéa 16 ;

VU l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

VU sa délibération du 11 mai 2023 ;

PREND ACTE des décisions prises par M. le Maire dans le cadre des articles L2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales et de la délibération du 11 mai 2023 pour la période du 25 octobre 2024 au 15 janvier 2025 et qui s'établissent comme suit :

1- Déclarations d'intention d'aliéner

DIA00137624A0028	NON PREEMPTION	25/10/2024	Montée de la Pissette	NON BATI
DIA00137624A0029	NON PREEMPTION	28/10/2024	1 avenue pasteur	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137624A0030	NON PREEMPTION	13/11/2024	2 chemin des bottes	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137624A0031	NON PREEMPTION	19/12/2024	Les Ranches	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137624A0032	NON PREEMPTION	07/01/2025	2 avenue des Brotteaux	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137624A0033	NON PREEMPTION	09/01/2025	61 route de Genève	BATI SUR TERRAIN PROPRE

2- Délivrances et reprises de concessions cimetièrè

Date de l'arrêté	Concession		
	Emplact	Durée	Type
24/11/2024	D n°36	50	Renouv.
06/11/2024	G n°02	15	Renouv.
23/11/2024	B n°24	30	Renouv.
13/11/2024	B n°28	30	Renouv.
06/12/2024	B n°11/12	15	Renouv.
17/12/2024	C n°28	30	Renouv.
19/12/2024	A n°47/48	30	1 ^{ère} dem.
15/01/2025	B n°30	15	Renouv.
27/11/2024	Case n°07	15	Renouv.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Délibération non soumise au vote.

Le Maire
Pierre GOUBET

